

CONVENTION DE STAGE D'OBSERVATION OPTIONNEL LABORATOIRE DE PROTHESE

Descriptif de l'optionnel : a pour but de sensibiliser les étudiants qui le choisissent aux techniques de laboratoire.

La présente convention règle les rapports

ENTRE

Le Département d'odontologie de Toulouse, représentée par sa Directrice, Sara LAURENCIN-DALICIEUX

ET

L'organisme d'accueil dénommé

Adresse.....

.....

Tél. :

ENCADREMENT DU STAGIAIRE ASSURÉ PAR :

NOM :Prénom :

Fonction :
dénommé(e) ci-après « MAITRE DE STAGE ».

Article 1

La présente convention définit les conditions du stage effectuée par M. ou Mme dénommé(e) ci-après « STAGIAIRE », étudiant(e) en^e année.

Article 2(fin du stage fixée au 05/04/2024 au plus tard)

Le MAITRE DE STAGE ci-dessus désigné accepte de recevoir l'étudiant stagiaire du .../.../... au .../.../...pour une durée total de 30 heures.

Semaine : Jours :

Horaires :

Article 3

Le stagiaire est astreint au secret professionnel. Durant le stage, il devra se conformer aux usages et règlements de l'établissement.

Article 4

Le STAGIAIRE justifie être titulaire d'une assurance responsabilité civile.

Article 5

L'étudiant(e) ne pourra, au cours du stage, prétendre à aucun salaire.

Date :

Cachet professionnel et signature
du maître de stage

Signature de l'étudiant

La Directrice,
Sara LAURENCIN-DALICIEUX,

Cette convention doit être remise à la scolarité dûment complétée et signée de toutes les parties avant le début du stage.